

gouvernement a également approuvé le principe des nouvelles hausses de prix. Lorsqu'il a approuvé le nouveau prix à l'exportation de \$1 le millier de pi³, il a stipulé que les recettes supplémentaires à l'exportation ainsi produites devraient être versées aux producteurs de gaz afin de stimuler l'exploration et la production. En Colombie-Britannique, la majeure partie des recettes additionnelles a été versée à la British Columbia Petroleum Corporation.

En mai 1975, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé que le prix à l'exportation du gaz naturel monterait à \$1.40 le millier de pi³ en août et à \$1.60 le millier de pi³ en novembre 1975.

Enquête sur les disponibilités en gaz naturel. De novembre 1974 à mars 1975, des audiences sur les disponibilités en gaz naturel canadien, ainsi que sur la demande et la livraison de ce produit ont été tenues dans un certain nombre de villes des régions productrices et consommatrices de gaz au Canada. L'Office national de l'énergie a publié son rapport en juillet 1975.

On peut prévoir à long terme une demande forte et accrue de gaz naturel au Canada à des prix concurrentiels par rapport à ceux du pétrole. L'exploration dans les régions de l'Arctique et au large de la côte du Labrador a permis de découvrir de plus importantes réserves de gaz naturel que de pétrole. L'aptitude à utiliser ces ressources pour satisfaire à la demande des régions habitées du pays dépend de la construction de pipelines. En mars 1974, l'Office national de l'énergie a reçu une proposition pour la construction d'un gazoduc de 48 pouces de diamètre partant de la baie de Prudhoe en Alaska et du delta du Mackenzie au Canada pour transporter le gaz de l'Alaska jusqu'aux États-Unis et le gaz du delta et de la mer de Beaufort jusqu'aux marchés canadiens. Une autre proposition visant à construire un gazoduc de 42 pouces de diamètre qui transporterait uniquement du gaz canadien entre le delta et les réseaux de pipelines existants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique a été déposée au printemps de 1975.

La construction de gazoducs dans le Nord permettra de mettre en disponibilité de grandes quantités de gaz, mais selon les estimations le coût du gaz des régions limitrophes sera plus élevé que le prix canadien courant ou la «valeur marchande» du gaz comparativement au prix actuel du pétrole au Canada.

Le gouvernement du Canada a exprimé l'avis que le prix du gaz naturel au Canada devrait augmenter pendant un certain nombre d'années pour atteindre une valeur plus concurrentielle par rapport au pétrole, en équivalent d'énergie livrée. Les hausses progressives des prix du gaz ainsi envisagées ont été étudiées par des représentants provinciaux et fédéraux pendant plus d'un an avant la Conférence sur l'énergie d'avril 1975. Aucun changement de prix n'a été annoncé à ce moment-là mais le gouvernement fédéral a réitéré sa position antérieure et les discussions devaient se poursuivre avec les provinces.

13.3 Uranium et énergie nucléaire

Selon les prévisions, les besoins énergétiques du monde occidental en 1990 seront d'environ 2.7 fois supérieurs à ceux de 1970. On prévoit que le taux de croissance annuel sera de 5% pour l'énergie sous toutes ses formes, de 6% pour l'énergie électrique, et qu'il variera de 32% les premières années à 13% les années ultérieures pour l'énergie provenant des centrales nucléaires. La part des besoins énergétiques mondiaux comblée par l'énergie nucléaire devrait s'accroître pour passer de moins de 1% en 1970 à environ 21% en 1990, aux dépens surtout du charbon, mais également du gaz naturel sur le marché nord-américain.

Les disponibilités en uranium, qui étaient auparavant excédentaires, sont devenues plus rares au début de 1974 par suite de la contraction des activités de commercialisation chez plusieurs producteurs internationaux et de l'accélération des programmes nucléaires provoquée par la crise mondiale du pétrole. Un redressement des prix a ranimé l'intérêt pour l'exploration de l'uranium et, en janvier 1974, le gouvernement a annoncé que l'Eldorado Nucléaire Limitée, société de la Couronne, exécuterait sur une période de cinq ans un programme d'exploration dont le coût pourrait s'élever à \$15 millions. En 1974, les producteurs canadiens ont négocié avec assez de succès plusieurs contrats importants qui ont porté les engagements depuis 1966 à plus de 135,000 tonnes d'oxyde d'uranium, dont 118,000 restent encore à livrer.

Par suite de cette demande à l'exportation et vu la nécessité de répondre aux besoins du pays, le gouvernement a annoncé en septembre 1974 une nouvelle politique de l'uranium. Il